

ANNEXE I à l'arrêté n° 370 du 15 janvier 1980 modifié

IMPHY UGINE PRECISION à PONT-DE-ROIDE

Désignation de l'activité	Caractéristiques	Rubrique	Régime
Emploi et stockage de substances liquides très toxiques, la quantité totale susceptible d'être présente dans l'installation étant supérieure ou égale à 250 kg, mais inférieure à 20 t	Acide fluorhydrique à 70% (stockage + bains) : 2700 kg Soit : <ul style="list-style-type: none">• 1 stockage de 2485 kg au maximum• 215 kg dans le process	1111-2-b	A
Stockage d'ammoniac, la quantité totale susceptible d'être présente dans l'installation étant, en récipients de capacité unitaire supérieure à 50 kg supérieure ou égale à 150 kg, mais inférieure à 200 t	Réservoir d'un volume de 56 m ³ et canalisations contenant au maximum 21 t d'ammoniac dont : <ul style="list-style-type: none">• 20 900 kg d'ammoniac liquéfié au taux de remplissage maxi de 60%• 100 kg d'ammoniac en phase gazeuse	1136-A-1-b	A
Utilisation de sources radioactives sous forme de sources scellées conformes aux normes NF M 61-002 et NF M 61-003, contenant des radio nucléides du groupe 1 dont l'activité totale est égale ou supérieure à 370 GBq mais inférieure à 370 TBq	3 installations de mesures d'épaisseur composées chacune de 2 sources d'américium 241, d'une activité totale de 666 GBq	1720-1-a	A
Travail mécanique des métaux et alliages. La puissance installée de l'ensembles de machines fixes concourant au fonctionnement de l'installation étant supérieure à 500 kW	Lignes de refendage, laminoirs, lignes de trancanage,...d'une puissance totale de 18 000 kW	2560-1	A
Traitement de surface des métaux (dégraissage, décapage, conversion, polissage, attaque chimique, etc) par voie électrolytique ou chimique. Procédé utilisant des liquides sans mise en œuvre de cadmium, le volume des cuves de traitement étant supérieur à 1500 litres	Volume total des bains : 22 700 litres, comprenant : <ul style="list-style-type: none">• 1 ligne de recuit décapage (RD4) : 12 700 litres (bacs de décapage électrolytique)• 1 ligne de recuit brillant (RB 5) : 10 000 litres (dégraissage lessiviel)	2565-2-a	A

Désignation de l'activité	Caractéristiques	Rubrique	Régime
Utilisation de composants, appareils et matériels imprégnés contenant plus de 30 l de polychlorobiphényles, polychloroterphényles (PCB, PCT)	<ul style="list-style-type: none"> • 19 transformateurs contenant des PCB • 8 transformateurs contenant des huiles contaminées aux PCB 	1180-1	D
Stockage ou emploi d'hydrogène, la quantité totale susceptible d'être présente dans l'installation étant supérieure ou égale à 100 kg, mais inférieure à 1 t	<p>Volume total de gaz stocké et présent dans les canalisations : 10000 m³, soit 900 kg dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 remorques de 3 600 m³ chacune • 1 stockage tampon de 2 450 m³ (10 cadres de 28 bouteilles) • 0,26 kg en phase gazeuse en canalisations 	1416-3	D
Trempe, recuit et revenu des métaux et alliages	<p>Installations chauffées au gaz naturel comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 fours à cloche et 6 bases • 1 ligne de trempe F9 • 1 ligne de recuit décapage (RD4) <p>Installations chauffées à l'électricité comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 ligne de recuit brillant (RB5) • 1 four de revenu sur ligne de trempe F9 	2561	D
Emploi de matières abrasives telles sables, corindon, grenailles métalliques, etc. sur un matériaux quelconque pour dépolissage, la puissance installée des machines fixes concourant au fonctionnement de l'installation étant supérieure à 20 kW	1 ligne de polissage de feuillards, 1 installation d'abrasion et 1 atelier de rectification de cylindres et couteaux,...d'une puissance totale de 1000 kW	2575	D
Refroidissement par dispersion d'eau dans un flux d'air, l'installation n'étant pas du type « circuit primaire fermé », la puissance thermique évacuée maximale étant inférieure à 2000 kW	<ul style="list-style-type: none"> • 1 installation comportant 2 tours aéroréfrigérantes d'une puissance totale thermique évacuée de 1357 kW 	2921-1-b	D
Refroidissement par dispersion d'eau dans un flux d'air, l'installation étant du type « circuit primaire fermé »	<ul style="list-style-type: none"> • 2 tours aéroréfrigérantes d'une puissance totale thermique évacuée de 4280 kW 	2921-2	D
Ateliers de charge d'accumulateurs. La puissance maximum de courant continu utilisable pour cette opération étant inférieure à 50 kW	<ul style="list-style-type: none"> • plusieurs postes répartis dans les différents ateliers de production, la puissance cumulée de ces postes étant de 36 kW 	2925	NC
Stockage ou emploi d'acétylène, la quantité totale susceptible d'être présente dans l'installation étant inférieure à 100 kg	12 bouteilles de 7 kg par bouteilles, soit 84 kg au total	1418	NC